

Pour la possibilité d'avoir un feu rouge arrière clignotant sur les vélos.

Dans les statistiques, l'inattention est la 1ère cause d'accidents, et la généralisation des tablettes dans les automobiles, augmente la distraction, y compris celles de ceux, qui ont la plus grande volonté de rester concentrés. C'est d'ailleurs la seule raison que de plus en plus de cyclo-sportifs ont installé un feu arrière clignotant, alors qu'ils considéraient que le poids était leur ennemi, il y a seulement quelques années.

Le feu clignotant est beaucoup plus efficace que le fixe, pour remettre les conducteurs motorisés dans l'attention nécessaire à la sécurité des cyclistes quel que soit l'heure. A notre connaissance, un feu rouge clignotant n'a jamais provoqué d'accidents, alors qu'il y a des cyclistes percutés par l'arrière.

En cas de circulation nocturne en ville, la multiplication des feux de véhicules et autres éclairages noie les feux des vélos. Le clignotement permet le repérage des bicyclettes, plus fragiles que les autres.

En hiver, avec des températures de quelques °C, l'autonomie des feux actuels à régulation électronique et batterie est fortement réduite surtout en position fixe, y compris avec des durées de 6h à température ambiante. (A noter également l'autonomie divisée par 10 par rapport aux feux à piles) . La régulation fait que le feu s'éteint brutalement, alors que ceux à piles baissent d'intensité progressivement.

En terme de SÉCURITÉ, l'autonomie et/ou la plus grande probabilité de conserver un feu actif, ne doit-elle pas être privilégiée par rapport à un éventuel éblouissement du clignotement? Nous contestons d'ailleurs cet argument, car c'est la puissance lumineuse qui éblouit. (cf le feu arrière de brouillard voiture par temps clair) tout comme la confusion avec un feu d'urgence, qui ne devrait que clignoter en SOS morse (3 impulsions- 3 coups plus long...)

De plus, une voiture ne reste jamais longtemps derrière un vélo, alors qu'elle peut rester pendant des km derrière un feu de brouillard.

Pour ajouter à l'argumentaire en faveur du feu rouge clignotant, un patron d'une entreprise de 15 semi-remorques dit : "Le feu rouge arrière clignotant sur les bicyclettes est un gros plus pour la Sécurité. Il est encore plus indispensable sur les trottinettes en raison de sa position au ras-du-sol. J'apprécie particulièrement les feux puissants qui se voient de très loin".